



Bulletin des comités angevins du

NPA

NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

L'édito rouge

Catastrophes

Terrifiante menace nucléaire au Japon, massacres contre les révolutions arabes, guerre totale en Libye : ces idées de mars semblent porter l'angoisse au paroxysme. Devant la montée des périls, le corps social se recroqueville. Comment ne pas établir un lien entre l'inquiétante montée du FN aux cantonales et une situation mondiale de plus en plus dégradée, sur les plans social comme écologique ? Le discrédit de N. Sarkozy et de sa politique, mais aussi la permanente légitimation du discours raciste et sécuritaire par le gouvernement poussent une partie des électeurs de droite dans les bras d'un FN relooké. Trompée par le discours pseudo-social de l'héritière Le Pen, la fraction la moins politisée de l'électorat populaire est tentée de suivre la même impasse. Si les PS et Verts profitent un peu de l'effondrement de l'UMP, c'est par défaut. L'abstention ramasse la mise. L'absence de crédibilité de la gauche radicale continue à plomber l'espoir d'un véritable changement, alors même que celui-ci est ressenti comme une impérieuse nécessité. Car il ne faut plus laisser les Sarkozy détruire toujours plus d'acquis sociaux et démocratiques, recourir à la guerre, s'asseoir de façon irresponsable sur des impératifs écologiques qui touchent à la survie de l'humanité. Les catastrophes en cours ont au moins le mérite d'interpeller pareillement celles et ceux qui luttent pour un autre monde en suivant des chemins différents. Il est urgent d'unir nos efforts pour stopper la fuite en avant mortifère du capitalisme. Soyons prêts !

- « L'accident nucléaire au Japon pourrait favoriser l'industrie française dont la sécurité est une marque de fabrique. » (Henri Guaino)

- « Gros con ! » (Jojo le rouge)



Libye : soutien à l'opposition ! Aucun soutien à Sarkozy !

PAS EN NOTRE NOM !



Intervention militaire occidentale et arabe en Libye (non sans avoir au préalable laissé Kadhafi massacrer ses opposants), occupation militaire étrangère au Bahreïn, massacres au Yémen et en Syrie, répression des opposants par les nouveaux régimes instaurés en Égypte et en Tunisie : Non, pas en notre nom !

Le débat sur l'instauration d'une "zone d'interdiction aérienne" en Libye a débouché sur une résolution de l'ONU qui donne le feu vert à un engagement militaire "international" en Libye. L'ONU prend plus facilement des résolutions contre la Libye, une fois que son dictateur Kadhafi a déjà écrasé son peuple [1], que contre l'État d'Israël, qui se fiche depuis des années de tous les droits internationaux dans sa répression du peuple palestinien ! L'ONU précise que ce seront des frappes sans "occupation" militaire terrestre. Mais, simultanément, l'armée saoudienne et la police émiratie débarquent au Bahreïn pour participer à l'écrasement d'une révolution démocratique et pacifique : un assaut militaire a été donné mercredi dernier 16 mars, pour démanteler le campement sur la place de la Perle (renommée place Tahrir en référence explicite à la révolution égyptienne) Des hélicoptères ont tiré sur le peuple : il y a des morts, des dizaines de blessés qui ne peuvent accéder à l'hôpital de Manama assiégé par l'armée et les blindés saoudiens. Le pouvoir instaure la loi martiale et procède à l'arrestation de figures de l'opposition démocratique. Au Bahreïn donc, on répond à un mouvement de lutte pour les droits civiques par la répression sous occupation militaire étrangère... et sous le regard de la cinquième flotte U.S. qui y dispose déjà d'une base navale. Certains pays, comme les Émirats-Arabs-Unis qui participent ouvertement à l'occupation militaro-policière du Bahreïn, se sont aussi portés volontaires pour l'intervention internationale en Libye. Des régimes

corrompus et antidémocratiques directement impliqués dans la répression dans un pays arabe prétendent agir contre la répression et les massacres dans un autre pays arabe ? Quelle hypocrisie !

Nous condamnons inconditionnellement :

► la répression menée contre les révolutionnaires au Bahreïn, au Yémen, en Syrie, etc.

► la militarisation croissante en Libye et ailleurs.

► les massacres des populations en Libye par Kadhafi et son régime sanguinaire,

mais nous disons clairement :

► que c'est aux peuples de décider de quel régime ils se dotent, de se protéger des sbires des anciens dictateurs, ► qu'aucune libération ne viendra des alliés des dictateurs et serviteurs des trusts du pétrole, des Sarkozy et autres Juppé, ► que l'intervention militaire impérialiste ne vise en réalité qu'à établir un contrôle sur les révolutions arabes en cours.

La détestable "union sacrée" de la classe politique institutionnelle française, de tous ceux qui aspirent à parvenir au pouvoir, et de tous les grands médias embouchant les trompettes patriotiques ne doit pas nous abuser.

Les Sarkozy et consorts, démagogues et fidèles serviteurs de l'impérialisme,

► qui nous servent ici des discours racistes sur la soi-disant invasion d'immigrants du Maghreb,

► qui lancent un débat sur l'islam en se faisant les chantres béats du catholicisme au Puy-en-Velay,

► qui se déguisent en colombes blanches de

la Paix au secours des opposants libyens après les avoir laissés se faire massacrer, ► qui essaient de faire passer au second plan aussi bien les graves problèmes sociaux générés par leur politique que le problème majeur pour l'humanité que constitue la catastrophe nucléaire au Japon, viennent de déclencher une véritable guerre, sans le moindre aval d'un Parlement pourtant godillot. Or jamais une guerre promue par des puissances étrangères n'a apporté la liberté et la démocratie à un peuple. [2]

Faisons entendre la voix des peuples, des travailleurs de ce pays qui ne sont pas complices des exactions de leur gouvernement et des puissants de ce monde.

► Les armées impérialistes doivent cesser immédiatement leurs bombardements !

► Des armes pour les opposants libyens à Kadhafi !

► Pour l'auto-organisation des peuples !

► Vive la révolution des peuples de la région et du monde entier contre l'impérialisme et les dictatures, et pour la liberté !

[1] Il est en effet plus facile pour les Impérialistes d'instaurer un régime fantoche garant de leurs intérêts pétroliers une fois que la véritable opposition interne a été écrasée.

[2] Faut-il rappeler ce qui s'est passé en Espagne ou en Allemagne à l'époque napoléonienne ? Comment réagirent les Polonais à l'avance de l'Armée Rouge pendant la révolution russe ? Ou plus récemment les déboires des Soviétiques puis des Américains en Afghanistan ? Et bien sûr l'Irak !

Stop à la casse de l'Hôpital public et de la Sécu

Le gouvernement Sarkozy organise le sous-financement de l'hôpital et de la Sécu afin d'accélérer le processus de privatisation de la santé. Pourtant l'argent existe à condition de répartir autrement les richesses. Le samedi 2 avril, dans toutes les régions et départements se tiendront des rassemblements, manifestations et réunions publiques pour imposer nos droits et faire reculer ce gouvernement illégitime.



Les soins et les médicaments sont de moins en moins bien remboursés, les dépassements d'honoraires des médecins libéraux se développent, les tarifs des mutuelles augmentent sans cesse. Pour avoir un rendez-vous dans des délais normaux à l'hôpital c'est de plus en plus difficile. Pour les malades l'accès aux soins est remis en cause. Pour les salariés les conditions de travail se dégradent. Parmi les mesures récentes la prise en charge à 100 % des actes coûteux à l'hôpital et en ville, passe du seuil de 91 à 120 euros. Et ils veulent taper encore plus fort et mettre fin au remboursement à 100 % de plusieurs maladies graves !

Des dizaines de services et d'hôpitaux publics sont menacés de fermeture par les agences régionales de santé (ARS) au mépris des usagers et de leurs familles. Xavier Bertrand, le ministre de la santé

organise leur étranglement financier au profit des établissements privés commerciaux. En janvier, le gouvernement envisageait d'imposer un quota annuel de certains actes aux hôpitaux sous peine de sanctions financières. Le 1er mars, il imposait la baisse des tarifs en médecine, chirurgie et obstétrique, baisse supérieure pour le public : 0,2 %, alors qu'elle n'est que de 0,05 % dans le privé. L'objectif est clair : l'hôpital public, qui a l'obligation d'assurer tous les soins, sera étranglé au bénéfice des cliniques privées propriétés de grands groupes capitalistes. C'est pour cela que le gouvernement de Sarkozy organise la casse du service public de santé.

Ses projets sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes vont dans le même sens : privatiser et offrir un vaste marché au secteur privé.

Imposer une autre répartition des richesses

Il y a largement les moyens de financer la santé et la dépendance grâce aux cotisations sociales. Pour cela il faut stopper les exonérations de cotisations dont bénéficient les patrons : 38 milliards en 2010, bien plus que le soi-disant déficit de la Sécu !

La sécurité sociale est malade de son manque de recettes, pas de ses dépenses. Pour y remédier imposons l'arrêt des suppressions de postes dans le service public, l'interdiction des licenciements, le partage du travail entre tous, une

augmentation de salaire de 300 € nets pour tous, l'arrêt du pillage de la sécu par l'industrie pharmaceutique qui a fait d'énormes profits en 2010. Ces mesures apporteraient plus d'argent pour la sécu. Cela permettrait même de rembourser à tous les soins à 100 % !

Les hôpitaux publics ne doivent pas fermer et rester des hôpitaux de proximité avec tous leurs services et suffisamment de personnel ! La santé doit être gratuite !

A l'appel de 140 organisations, partis politiques, syndicats, associations, le 2 avril 2011, sera une journée d'action nationale de défense de l'hôpital public, du droit à l'accès aux soins pour tous, et de reconquête de la sécurité sociale solidaire et universelle. Ce samedi 2 avril, dans toutes les régions et départements se tiendront des rassemblements, manifestations réunions publiques. Ainsi à Paris un grand rassemblement aura-t-il lieu à 14h à la Bastille.

Le NPA appelle à participer et à organiser cette mobilisation, étape importante pour imposer nos droits et faire reculer ce gouvernement illégitime.

<http://www.coordination-nationale.org/>

FACE À LA MALADIE ET À LA DÉPENDANCE

**LE DROIT
AUX SOINS
POUR TOU.TE.S !**



**JOURNÉE NATIONALE D'ACTION
LE 2 AVRIL 2011 - 14 H 30**

Rendez-vous devant le

**CHU DE
NANTES**

Cantoniales 2011 : abstention record et danger du Front national.

Avec plus de 55%, l'abstention est un des faits marquants du 1er tour des élections cantonales. C'est plus que pour les régionales de 2010. Seules les élections européennes de 2009 ont connu un taux d'abstention plus important. Ce dernier scrutin avant la réforme territoriale n'a pas mobilisé des citoyens qui doivent affronter les conséquences désastreuses des politiques d'austérité mises en oeuvre par le gouvernement et ne voient pas dans le positionnement des grands partis des raisons d'espérer un avenir meilleur.

Ces élections marquent une nouvelle défaite pour l'UMP qui est largement devancée par le Parti socialiste et talonnée par le Front national, qui n'était présent que dans les trois quarts des cantons renouvelables. C'est sans doute pour cette raison qu'un certain nombre de candidats UMP s'avançaient masqués.

Les 15% du Front national reflètent la montée perceptible des idées et propositions nauséabondes du FN dans l'opinion et qui sont un vrai danger pour la vie démocratique, les droits sociaux des travailleurs, les sans-papiers. Marine Le Pen profite à plein du débat sur l'identité nationale engagé par E. Besson. La politique sécuritaire, la xénophobie d'Etat du gouvernement Fillon participe pleinement à la dédramatisation du Front national.

Le NPA qui présentait des candidats dans un peu moins de 200 cantons obtient des résultats inégaux et difficilement interprétables nationalement.

Pour le second tour, chaque candidat du NPA précisera les consignes de vote. Mais, le NPA appelle à voter pour le candidat de gauche lorsqu'il reste en lice contre le Front national. Par contre, le NPA n'est pas pour la constitution d'un Front républicain et n'appelle pas à voter pour un candidat UMP contre le FN.



Il y a 140 ans, le 18 mars 1871, une insurrection populaire portait au pouvoir un gouvernement ouvrier, la Commune de Paris. Pour les uns, ce fut la dernière révolution du 19^e siècle, avec son rituel de proclamations révolutionnaires à l'Hôtel de Ville de Paris, comme en 1830 et en 1848. Pour d'autres, ce fut la première tentative de révolution socialiste, sorte de préfiguration de la révolution russe d'octobre 1917.

Un sursaut patriotique

A l'origine, il y a la défaite française face à la Prusse : l'Empereur fait prisonnier des Prussiens le 2 septembre 1870, l'opposition parlementaire conservatrice (Thiers, Jules Favre) chercha prudemment à lui substituer une « commission exécutive » présidée par un militaire (le général orléaniste Trochu), mais c'est l'irruption des ouvriers parisiens le 4 à l'Assemblée qui permit d'abattre vraiment l'Empire. Par la suite, jusqu'au 18 mars, la principale préoccupation du nouvel exécutif, le gouvernement dit « de Défense nationale », fut davantage de lutter contre les révolutionnaires parisiens que contre les Prussiens, qui occupaient le tiers nord-est de la France. C'est cette passivité, et en particulier l'annonce de la capitulation du général Bazaine à Metz, qui entraîna une nouvelle tentative révolutionnaire, Blanqui ¹ et ses partisans en profitant pour s'emparer brièvement le 31 octobre de l'Hôtel de Ville de Paris. Cet épisode, ainsi qu'une autre tentative le 22 janvier 1871, pourtant désavouée par Blanqui lui-même malgré les pressions de ses amis, fut le prétexte au déclenchement de la répression contre l'extrême gauche socialiste et blanquiste. Blanqui lui-même se réfugia en province, où il fut d'ailleurs arrêté le 17 mars.

¹ **Auguste Blanqui** (1805-1881), révolutionnaire républicain surnommé « l'Enfermé », passa 36 ans en prison du fait de son activité politique. Partisan de réformes sociales, il ne rejoignit pas la 1^{ère} Internationale malgré les efforts de Marx, qui voyait en lui « la tête et le cœur du parti prolétaire en France ». Il avait formé un parti conspiratif très discipliné orienté vers des coups de force dont la plupart échouèrent.

Le 28 janvier 1871 fut annoncée la capitulation de Paris. Bismarck donna alors huit jours au gouvernement français pour organiser l'élection d'une Assemblée nationale d'où sortit une majorité monarchiste. Celle-ci porta au pouvoir le royaliste Thiers, qui multiplia les actes hostiles aux Parisiens, notamment en installant la nouvelle assemblée à Versailles et en supprimant la solde des gardes nationaux, souvent la seule ressource pour les familles ouvrières. Puis le 18 mars, Thiers donna l'ordre d'enlever les canons de la Garde nationale parisienne, qui avaient été payés par une souscription des Parisiens pendant le siège de la capitale. Cette opération échoua grâce à la mobilisation spontanée de la population et de la Garde nationale, et Thiers et son gouvernement durent quitter Paris précipitamment pour se réfugier à Versailles.



Auguste Blanqui

QUELQUES REPÈRES CHRONOLOGIQUES SUR L'HISTOIRE DE LA FRANCE AU XIX^e SIÈCLE

1815 : Waterloo, chute de Napoléon Ier et du Premier Empire.

1815-1830 : Restauration de la Royauté, avec Louis XVIII puis Charles X.

1830 (27-28-29 juillet) : les « Trois Glorieuses » (révolution à Paris), chute de Charles X, arrivée au pouvoir de Louis-Philippe, qui fait des promesses de réformes libérales, mais ne les tient pas.

1848 (février) : Révolution à Paris, départ de Louis-Philippe, proclamation de la II^e République ; (juin) répression sanglante des manifestations ouvrières par l'armée ; (décembre) élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la Présidence de la République (suffrage universel masculin).

1851 (2 décembre) : coup d'État de Louis-Napoléon, qui rétablit l'Empire l'année suivante en régnant sous le nom de Napoléon III. Répression des républicains (Victor Hugo en exil).

1870 (4 septembre) : proclamation de la III^e République à l'Hôtel-de-Ville de Paris (Napoléon III venait d'être fait prisonnier à Sedan par les Prussiens, à qui il avait déclaré la guerre pour redorer son blason) ; (6 septembre) à Paris, extension de la Garde nationale (250 000 hommes, 250 bataillons dont les officiers subalternes sont élus, c'est le peuple en armes) ; (19 septembre) début du siège de Paris par l'armée allemande.

CHRONOLOGIE DE LA COMMUNE DE PARIS (18 mars-28 mai 1871)

18 janvier proclamation de l'Empire allemand dans la Galerie des Glaces à Versailles.

8 février élections législatives, gagnées par les monarchistes (légitimistes, orléanistes et bonapartistes), qui conservent cependant le cadre républicain car c'est « celui qui les divise le moins » (Thiers).

17 février Adolphe Thiers, monarchiste orléaniste, élu « chef du pouvoir exécutif » par l'Assemblée nationale réunie à Bordeaux.

26 février préliminaires de paix signés à Versailles entre Thiers et le Chancelier allemand Bismarck.

10 mars l'Assemblée nationale choisit de s'installer à Versailles, symbole de la Royauté, et non à Paris. La solde des gardes nationaux est supprimée.

15 mars les délégués des bataillons républicains élisent un « Comité central de la Garde nationale » qui réclame l'élection et la révocabilité de tous ses chefs militaires (la plupart des officiers supérieurs sont monarchistes).

18 mars échec de la tentative de Thiers de faire récupérer les canons de la Garde nationale par l'armée sur la Butte Montmartre. Exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas (un des fusilleurs d'ouvriers de juin 1848). Le gouvernement de Thiers se réfugie à Versailles.

22 au 28 mars Communes à Lyon, Marseille, Narbonne, Toulouse, Saint-Étienne, Le Creusot.

26 mars élection de la Commune de Paris, remportée par les partisans du Comité central de la Garde nationale et du Comité central des vingt arrondissements.

30 mars décret sur les loyers.

2 avril décret sur la séparation de l'Église et de l'État.

17 avril décret sur les échéances des effets de commerce, qui seront payables par termes en trois ans et sans intérêt.

28 avril interdiction du travail de nuit dans les boulangeries. Formation d'une commission chargée d'organiser l'enseignement laïque, primaire et professionnel.

1er mai élection d'un Comité de salut public qui provoque la division des membres de la commune en une majorité (républicains radicaux, « jacobins ») et une minorité (socialistes internationalistes, quelques blanquistes).

21 mai entrée des Versaillais à Paris. Début de la « Semaine sanglante ».

28 mai dernières barricades ; exécutions massives des Communards

Une révolution démocratique, ouvrière et populaire

Déjà à la fin de l'Empire, les mouvements républicains et dans une moindre mesure socialistes étaient majoritaires à Paris, contrairement à la province, où, notamment dans l'ouest, dominaient les idées conservatrices et la peur des « partageux », encouragées par le clergé, la bourgeoisie et ce qui restait de l'ancienne noblesse. Ce décalage, ainsi que l'absence d'un vrai parti ouvrier organisé dans le pays, avait poussé Marx dans l'été 1870 à déconseiller aux membres de l'Internationale de s'engager dans une insurrection.

Mais en fait, c'est la défaite, le siège de Paris, la famine, qui ont radicalisé la situation politique et poussé les éléments les plus radicaux des Parisiens sur le devant de la scène, sans qu'ils aient eu vraiment les moyens d'appliquer leurs idées jusqu'au bout. C'est pourtant le mérite de la Commune de Paris d'avoir tenté de le faire. Voici les principales mesures qu'elle adopta pendant les 72 jours de sa brève existence :

- **des mesures démocratiques** : pour assurer le contrôle des élus par la population, l'élection au suffrage universel est assortie de la révocabilité des élus à tout instant par leurs mandants. De même, 34 ans avant la loi de 1905, l'Église et l'État furent séparés, et la commission de l'enseignement (Edouard Vaillant, Jean-Baptiste Clément et Jules Vallès) institua bien avant Jules Ferry l'école laïque, gratuite et obligatoire, et décida le développement de l'enseignement professionnel en prévoyant de l'étendre aux jeunes filles. Enfin l'État devait être « bon marché » : les salaires des membres et des fonctionnaires de la Commune furent limités.

- **des mesures d'urgence sociale** (remise des loyers non versés depuis octobre 1870, réquisition des logements vacants en faveur des victimes des bombardements versaillais, réquisition des fabriques abandonnées par leurs patrons - dont on prévoyait l'indemnisation ultérieure - au profit d'associations ouvrières coopératives, création pour les chômeurs de bureaux de placement municipaux, ancêtres des Bourses du Travail), mais aussi quelques décisions ponctuelles en faveur des ouvriers (interdiction du travail de nuit des ouvriers boulangers, mais aussi des retenues sur salaire par le patron).



Tout cela s'est effectué sans plan général, car la Commune n'était pas politiquement homogène : la majorité de ses membres étaient des républicains d'extrême-gauche, nostalgiques de la grande Révolution française et des Montagnards², au point qu'à l'approche des troupes versaillaises, ils firent voter le 1^{er} mai, avec l'aide d'une partie des blanquistes, le transfert du pouvoir à la dictature d'un Comité de salut public, à l'image du comité dominé par Robespierre en 1793-1794. Ce vote était tellement contraire à l'esprit même de la Commune qu'il provoqua une crise, et, un moment la scission de la minorité. Celle-ci était composée des socialistes Internationaux (Eugène Varlin³, Benoît Malon, Léo Fränkel⁴, Gustave Lefrançais), et de quelques blanquistes comme Edouard Vaillant⁵, qui, en exil à Londres après l'échec de la Commune, évolua vers le marxisme au contact de Marx lui-même.

Eugène Varlin



² Charles Delescluze, qui s'immola sur une barricade à la fin de la Semaine sanglante, Félix Pyat.

³ Eugène Varlin (1839-1871), ouvrier relieur d'origine paysanne, était militant de l'AIT (la première Internationale) dont il participa au premier congrès à Genève en 1866. Collectiviste, autodidacte (il apprit le latin), membre du Comité central de la Garde nationale puis de la Commune, il fut fusillé le 28 mai 1871.

⁴ Léo Fränkel (1844-1896), né dans la banlieue de Budapest, converti au socialisme en Allemagne, adhéra à l'Internationale et s'installa à Lyon en 1867, puis à Paris pour parfaire son apprentissage d'horloger-mécanicien. Selon lui, « La Révolution du 18 mars a été faite exclusivement par la classe ouvrière. Si nous ne faisons rien pour cette classe, nous qui avons pour principe l'égalité sociale, je ne vois pas la raison d'être de la Commune. »

⁵ Edouard Vaillant (1840-1915), ingénieur, quasi-docteur en médecine, est parfois considéré comme le véritable introducteur du marxisme en France. Cela ne l'empêcha pas, malheureusement, de sombrer dans l'Union sacrée en 1914, et, député, de voter les crédits de guerre.

Dernière révolution du 19^e siècle ou première révolution socialiste moderne ?

La Commune de Paris fut incontestablement une **révolution ouvrière** : elle a été faite par des ouvriers et des employés, et, pour reprendre la formule de Karl Marx ⁶, « la majorité de ses membres étaient naturellement des ouvriers ou des représentants reconnus de la classe ouvrière ». Rien d'étonnant donc à ce que ses principales mesures aient été favorables à cette dernière. On n'a évidemment pas de statistiques sur les 20 à 30 000 communards massacrés pendant la Semaine sanglante, mais l'historien Jacques Rougerie ⁷, qui a utilisé les listes des 36309 Parisiens arrêtés et jugés par les Versaillais, décrit ainsi le **profil type du communard** : un **homme de 20 à 40 ans** (les Versaillais ont quand même arrêté 819 femmes et 538 enfants), plutôt **célibataire**, « **demi illettré** » (un tiers seulement « sait lire et écrire » selon les enquêteurs), **salarié** (ouvrier, employé, domestique), **d'origine provinciale** (beaucoup de provinciaux au chômage avaient trouvé du travail à Paris grâce aux grands travaux haussmanniens) et « **sans antécédent judiciaire** ».

La Commune fut aussi **internationaliste** : c'est un ouvrier hongrois, Léo Fränkel, qui fut son Délégué au Travail et à ce titre l'auteur des principaux décrets sociaux. Deux de ses généraux étaient des révolutionnaires polonais : Dombrowsky, ancien officier de l'armée du tsar, qui mourut le 23 mai sur une barricade, et Wroblewsky, qui put se réfugier à Londres où il rejoignit l'Internationale, qui soutenait la cause de l'indépendance de la Pologne. Elle adopta le **drapeau rouge**, que Lamartine avait fait écarter en 1848, et confirma l'élection d'étrangers en son sein car « le drapeau de la Commune est celui de la République universelle ».

Face à une Eglise catholique nettement favorable aux régimes monarchiques, elle fut profondément **anticléricale** (les prêtres furent chassés des écoles primaires, des églises furent fermées et transformées en clubs comme sous la Révolution française, la foule fit exécuter une centaine de prêtres dans l'effolement de la Semaine sanglante et malgré l'opposition de dirigeants comme Varlin). Elle fut aussi **antimilitariste** : un décret du 30 mars **supprima la conscription et l'armée permanente** et intégra tous les citoyens valides dans la Garde nationale, seule force armée. Et pour montrer son horreur de la guerre et de l'impérialisme, elle fit abattre la colonne Vendôme (« colossal symbole de la gloire guerrière » selon Marx) qui avait été érigée par Napoléon en 1809. Les Versaillais

**La révolution sera
la floraison de
l'humanité comme
l'amour est la
floraison du coeur.
(Louise Michel)**



voulurent se venger en faisant payer le prix de sa reconstruction au peintre Gustave Courbet, membre de la Commune et ami de Proudhon ⁸, mais il s'exila en Suisse où il mourut en 1877.

La Commune ne fut pas féministe, car ni les proudhoniens ni les républicains radicaux ne l'étaient : les femmes n'eurent donc pas le droit de vote pour l'élection du 26 mars, bien qu'une grande figure comme Louise Michel ⁹ ait pu combattre en

uniforme de garde national. Elle chercha cependant à développer l'enseignement professionnel féminin et aligna les salaires des institutrices sur ceux de leurs collègues masculins.

Elle eut donc de **nombreuses insuffisances**, liées entre autres à l'absence d'un parti prolétarien nombreux et structuré, ou, pour reprendre l'expression de Trotsky, « d'un puissant centre directeur révolutionnaire ». Elle donna souvent l'impression d'une grande confusion, aussi bien sur le plan politique que militaire. Elle fit de graves erreurs : en particulier, elle attendit que son ennemi juré, Thiers, prenne l'initiative de l'attaquer, alors que selon Marx, elle aurait dû organiser dès son avènement une **marche sur Versailles**. Elle donna ainsi à Thiers le temps de négocier avec Bismarck la

⁸ **Pierre-Joseph Proudhon** (1809-1865), fils d'artisan, penseur anarchiste (« la propriété, c'est le vol »), hostile à l'Etat, mais aussi à la propriété collective et à l'action révolutionnaire, favorable à une société composée de petits producteurs, d'artisans associés dans les « mutuelles ». Selon Marx, c'était « un petit-bourgeois ballotté constamment entre le Capital et le Travail ».

⁹ **Louise Michel** (1830-1905), institutrice privée (pour ne pas avoir à prêter serment à l'Empire), militante féministe et anarchiste, a participé aux combats de la Commune de Paris. Déportée en

⁶ In *La guerre civile en France, 1871*, Editions sociales, Paris, 1952, page 48.

⁷ In *Paris libre 1871*, Editions du Seuil, Paris, 1971, pages 257 et suivantes.

Nouvelle-Calédonie de 1873 à 1880, elle a soutenu la grande révolte kanake de 1878, contrairement à ses camarades de déportation.

libération de plusieurs dizaines de milliers de soldats qui avaient été faits prisonniers à Sedan et à Metz, ce qui assura aux Versaillais une énorme supériorité numérique (seuls 20 000 gardes nationaux fédérés volontaires combattirent aux limites extérieures de Paris face à 130 000 soldats de ligne). Sur le plan financier, enfin, elle n'osa pas toucher à la **Banque de France**, qui lui octroya à grand-peine les moyens de payer la solde des gardes nationaux, mais qui versa des sommes six fois plus importantes au gouvernement de Versailles. Elle fut finalement victime de son isolement, après l'échec des Communes de province.

Cela dit, elle entraîna un reclassement complet du mouvement socialiste français, notamment par le **déclin de l'influence des proudhoniens**, qui prétendaient se cantonner à l'action gréviste et refusaient toute forme d'action politique, et par **l'évolution vers le marxisme d'une partie des blanquistes**, qui, tels Edouard Vaillant, se convertirent à l'idée de la révolution socialiste et à la compréhension du caractère international de la lutte des classes. Elle permit aussi à **Marx** d'affiner sa conception de la nécessaire destruction de l'Etat bourgeois, et d'énoncer sa **théorie de la dictature du prolétariat**, reprise plus tard par Lénine¹⁰, comme le pouvoir de la majorité du peuple sur la minorité exploiteuse, avec (comme dans les soviets de 1917) le maximum de démocratie directe et de contrôle sur les fonctionnaires et les élus, c'est-à-dire un Etat qui commence dès sa mise en place à déperir comme instrument de domination de classe. En ce sens, comme le montre l'exemple récent des révolutions tunisienne et égyptienne, elle annonce les révolutions sociales modernes, qui voient l'extension de l'aspiration à la démocratie politique, mais aussi économique et sociale, dans un monde composé désormais majoritairement de salariés et non plus de petits producteurs.



Le premier président de la Commune était Angevin.

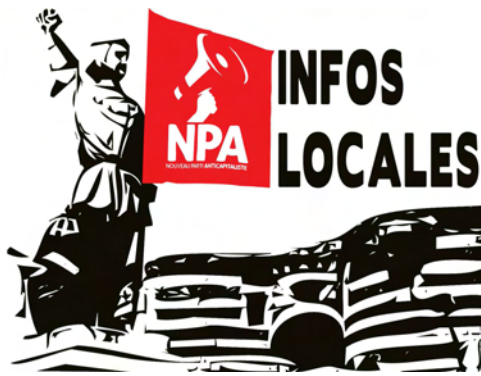


Gustave Lefrançois dit Lefrançois (1826-1901).

Il est né à Angers le 30 janvier 1826. Sorti de l'École normale d'Instituteurs de Versailles en 1844, il eut du mal à trouver du travail en raison de ses opinions révolutionnaires. En 1846, il dut quitter un poste d'instituteur près de Dourdan dans la région parisienne en raison de l'hostilité du curé et de quelques notables locaux. En 1848, il prit part à la révolution parisienne qui établit la IIe République, mais dès le 12 juin, il fut condamné à trois mois de prison et deux années de surveillance pour détention d'armes de guerre. En 1849, il adhéra à l'Association des instituteurs et institutrices socialistes, ce qui lui valut en 1851 l'interdiction pure et simple d'enseigner. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il se réfugia à Londres. Rentré en France en 1853, il adhéra à la franc-maçonnerie puis s'en retira. Dans ses discours, il prônait la propriété collective, la suppression de l'héritage, dénonçait le mariage et préconisait l'union libre. Après la chute de l'Empire, il fit partie du Comité central des vingt arrondissements, qui réclamait au gouvernement des mesures d'urgence pour renforcer la défense de Paris, encerclé alors par les Prussiens. Le 31 octobre 1870, il participa à la tentative avortée de l'extrême-gauche républicaine et socialiste d'établir à l'Hôtel-de-Ville de Paris un Comité de Salut Public (réminiscence de celui des Montagnards de 1793), ce qui lui valut à nouveau 4 mois de prison, mais il fut élu maire-adjoint du XXe arrondissement dès le 7 novembre et fut finalement acquitté par le Conseil de Guerre le 24 février suivant. Présenté par l'Internationale aux élections législatives du 8 février 1871 (gagnées par les monarchistes de différentes obédiences, qui étaient majoritaires en province), il fut battu. En revanche, il fut élu le 26 mars à la Commune de Paris dont il fut le premier président. Membre de la minorité socialiste de la Commune, il combattit sur les barricades pendant la Semaine sanglante (21-28 mai) et réussit à s'enfuir. Un Conseil de Guerre le condamna en 1872 à la peine de mort par contumace. Réfugié à Genève, il y rejoignit la section de l'Internationale et opta pour la branche « anti-autoritaire » favorable à Bakounine contre Marx. Grâce à l'amnistie de 1880, il put rentrer en France. Dans ses tournées de meetings, il dénonçait « *la duperie du suffrage universel* » et prônait la révocabilité des élus, un des grands principes de la Commune. Décédé le 16 mai 1901, il fut enterré au Père-Lachaise.

(D'après la notice du **Dictionnaire biographique du Mouvement Ouvrier Français**, publié sous la direction de Jean Maitron aux Éditions ouvrières.)

¹⁰ Dans *L'Etat et la Révolution* (1917).



Pour l'ouverture d'un véritable débat sur le nucléaire

400 angevins exigent d'avoir le choix !



Ce sont entre 350 (au départ) et 450 (au plus fort du cortège) angevin-e-s qui ont manifesté à l'appel des signataires de la déclaration « Nucléaire : Nous voulons avoir le choix ». Rassemblé-e-s dans un premier temps devant la préfecture, ils et elles ont d'abord fait une minute de silence pour les victimes du séisme et du tsunami au Japon, ainsi que pour les travailleurs du nucléaire de Fukushima (ceux déjà morts au cours des explosions et ceux qui se sacrifient actuellement pour éviter le pire). Puis le cortège a emprunté le Bd Foch et la rue Boreau jusqu'au siège d'ERDF.

Cette déclaration a été lue au mégaphone, qui rappelle les circonstances de la catastrophe au Japon et rend hommage aux victimes mais qui demande aussi l'arrêt de tous les projets français en cours, l'arrêt des réacteurs ayant atteint ou dépassé les 30 ans de fonctionnement et exige l'ouverture d'un véritable débat sur le nucléaire. Car ce n'est pas à Sarkozy de décider seul qu'il faut relancer le programme électro-nucléaire. C'est au peuple de décider s'il faut ou non le poursuivre, après que tous les éléments du débat auront été publiquement posés. Or, ce que montre à nouveau la catastrophe de Fukushima, c'est que d'une part le risque zéro n'existe pas, d'autre part que le danger est tel que, même improbable, il ne peut être raisonnablement couru.

La minute de silence en l'honneur des victimes japonaises des catastrophes naturelle et nucléaire aura été le moment le plus fort de ce rassemblement, démentant par son recueillement même les accusations ignobles des pro-nucléaires professionnels selon lesquelles celles et ceux qui demandent l'ouverture rapide d'un débat seraient "indécents". Non, nous ne laisserons pas des nucléocrates irresponsables organiser des parodies de débat dans l'indifférence organisée de la population. Il nous faut rapidement un vrai débat et la possibilité de faire un choix. Ce sera notre meilleur hommage aux travailleurs japonais qui luttent aujourd'hui héroïquement contre la mort nucléaire.

Quelle politique de subventions de la mairie d'Angers ?

SCO : détournement d'argent public ?

Depuis quelques jours, le SCO, club angevin de football, fait la « une » du Courrier de l'Ouest, non pas pour ses performances sportives, mais pour des malversations que son président, gardé à vue pendant 48 heures, aurait commises. C'est l'occasion de faire le point sur la politique de subventions menée par la municipalité d'Angers, donnant massivement au SCO d'un côté et fermant les petites bibliothèques de quartier de l'autre...

Communiqué du NPA 49

Depuis quelques jours, le SCO fait la « une » du Courrier de l'Ouest, non pas pour ses performances sportives, mais pour des malversations que son président, gardé à vue pendant 48 heures, aurait commises.

Il appartiendra aux juges du tribunal correctionnel de dire, le 8 avril prochain, ce qu'il en est exactement. Relevons toutefois que l'accusation de détournement de fonds - dont une partie aurait déjà été remboursée - porte sur une somme totale de 1,2 millions d'euros, soit l'équivalent de la subvention annuelle versée au SCO par la Municipalité d'Angers.

Passons également sur le fait que cette dernière, qui affirme avoir « suivi » les comptes du SCO n'ait rien vu venir (la brigade financière du SRPJ d'Angers suivait pourtant le dossier depuis deux ans). De fait, le SCO était géré comme une entreprise parmi d'autres que dirigeait son président, et le secret des affaires a prévalu comme dans toute entreprise capitaliste.

Il apparaît donc que la municipalité socialo-centriste d'Angers, qui a décidé de se constituer partie civile pour avoir accès aux pièces du dossier - c'est la moindre des choses - aurait mieux fait de consacrer l'argent public à autre chose qu'au financement du train de vie « de luxe » d'un admirateur de Bernard Tapie.

En tous les cas, l'argument-massue de la mairie (faire des « économies ») pour justifier par exemple la fermeture des petites bibliothèques de quartier ne tient pas : avec l'argent qu'elle peut économiser sur les subventions au SCO et au foot professionnel, elle peut récupérer largement de quoi les maintenir tout en améliorant les aides aux petits clubs de foot amateur.

Angers, le 11 février 2011

L'agenda rouge

Samedi 26 mars : de 15h à 23h : **8 heures pour la Palestine** à la Maison de quartier des Justices « Le Trois Mâts » à Angers

Mardi 12 avril à 20h30 : la LDH49 invite à une Conférence et un débat « **Le défenseur des droits : un rendez vous manqué ?** » avec Florian Aumont, au 22 rue du Maine à Angers (salle de réunion du Bât. B)

Mercredi 20 avril à 20h : grand concert de solidarité « **Un bateau pour Gaza** » avec Titi Robin, Kwal, Benouzz, Smokin' Dynamite... à la salle Jean Carnet de Mûrs Erigné.

Mardi 26 avril : **Chernobyl-Day** (25^e commémoration)

1,2 et 3 avril : **Caravane des sans abri et des mal logés**

Après son départ de La Rochelle, le 20 mars 2011, le bus du DAL fera, avant Montreuil-Bellay et Saumur, une halte à Angers :

► **vendredi 1^{er} avril** : La Roseaie (parking du Géant) de 9h30 à 12h30 ; Belle Beille pl. M. Vigne de 15h00 à 18h ; Centre Jacques Tati (5 r. E. Mansion) soirée sur le mal logement au niveau mondial avec Annie Pource du Réseau No-Vox. Film débat à 20h15 (entrée libre).

► **Samedi 2 avril** : Pl. Leclerc de 10h à 18h journée d'informations et d'animations. Bus et stand du DAL, bus d'Emmaüs Angers et de diverses associations. Journée festive avec fanfares, musique, cracheurs de feu... ; à 13h Distribution d'une soupe solidaire ; Chabada à 20h45 grand concert de soutien aux sans-abri et mal-logés avec Swing Sofa, Ma Valise, Les Locataires, Santa Macairo Orkestar (12€, réservations Chabada, Fnac...).

► **dimanche 3 avril** : Monplaisir-marché, Bd Alloneau de 10h à 12h30. Pour tous renseignements complémentaires contacter le DAL49 au 06.31.49.06.37 (dal49@laposte.net)

Retrouvez l'Anjou rouge sur le site du NPA 49 :
<http://npa49.free.fr/>
Recevez le gratuitement en nous écrivant :
npa49@yahoo.fr

L'hebdomadaire du NPA

est en vente chaque

SAMEDI
11h - 12h



sur le grand marché de la
PLACE
IMBACH